

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **25 (1967)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

découvertes technologiques, ainsi que par sa faculté d'attribuer au futur des formes concrètes, audacieuses, mais néanmoins humaines, susceptibles d'inspirer les décisions pratiques et les programmes d'action, qu'elle pourra alors évaluer les capacités de la collectivité économique qui lui est confiée, influencer les rapports de ses collaborateurs, rayonner au-delà de son champ d'action et remplir de la sorte le rôle qui lui revient et auquel ses fonctions la prédestinent. Cependant, pour pouvoir assumer des tâches aussi multiples, complexes et lourdes de responsabilités, la direction de l'entreprise doit être non seulement déchargée, et sa fonction peut-être même divisée en certaines actions spécialisées et complémentaires, mais encore il lui faut disposer d'une information aussi complète que possible. C'est, semble-t-il, en vertu de cette optique que doit normalement se placer la planification. Cette tâche et son importance pour l'entreprise ne s'en trouvent pas diminuées, mais augmentées et élargies. Elles rejoignent à la portée d'un instrument méthodologique indispensable à la stratégie, à la tactique et à l'action. On peut même se demander si de semblables moyens ne contribuent pas à permettre à l'ambition directoriale de dépasser la réussite économique pour atteindre à la réussite sociale. En ce cas, on aurait le témoignage que la planification, en tant qu'instrument de direction, participe également à une évaluation correcte, au sein de l'entreprise, des problèmes humains, dans leurs aspects collectifs et individuels. Sous l'angle final de la productivité économique, les conséquences n'en peuvent être que positives.

Pour conclure, il ne paraît pas téméraire d'affirmer que la planification rend l'action de la direction de l'entreprise plus efficace et en augmente le niveau et l'intensité: cette action, qui s'applique aux intérêts généraux d'une collectivité et réclame beaucoup de responsabilités, exige de l'avenir, par-là requiert de l'exactitude dans les prévisions, en un mot demande les informations émanant de la planification.

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

auquel est adjointe la

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

garantie par l'Etat

Lausanne et ses agences

Prêts hypothécaires - Dépôts d'épargne - Emission de bons de caisse